

TARIF DES ANNONCES

Première insertion, par ligne, 13
Insertions subséquentes, 2 ou 3
jours, 10
Insertions subséquentes, 2 ou 3
jours, 5
Tr. à la semaine, par ligne, 10
Tr. à la semaine, par ligne, 10

LE QUÉBÉCOIS

JOURNAL POPULAIRE

L. J. DEMERS & FRERE, Propriétaires-Éditeurs, No. 30, rue la Fabrique, Haute-Ville

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE, Port en sus
Pour un an, \$1.50
Pour six mois, \$0.80
Pour quatre mois, \$0.50

AVIS

Nos abonnés sont priés de nous adresser
leurs commandes, en billets de banque, par
lettre recommandée.

L. J. Demers & Frère
L'Événement, Québec.



Un Cas Presque Sans Espoir

Un Rhume Terrible. Aucun Repos ni
jour ni nuit. Abandonné
des Médecins.

Le Pectoral-Cerise d'AYER

Il y a plusieurs années, j'ai attrapé un
fort rhume accompagné d'une toux terrible
qui ne me donnait de repos ni jour ni nuit.

Le PECTORAL-CERISE d'AYER

La plus haute récompense à l'Exposi-
tion Colombienne.

Communication Importante

Trois-Rivières, 14 Déc., 1894.
MESSIEURS,
Depuis une dizaine d'années, je
souffrais de débilité, quand arrivait
la saison d'hiver, je devenais d'une
extrême "faiblesse nerveuse" et abso-

ANCHOR WEAKNESS CURE
Medicine Co
Québec

Assemblée législative

Motion de non-confiance

Longues discussions sur des ques-
tions d'ordre

L'emprunt français sur le tapis

(Séance de l'après-midi)

Toute la séance a été consacrée à une
nouvelle motion de non-confiance sou-
mise cette fois par l'honorable M. Mar-

Chambre de Commerce, pour donner effet à
la politique financière du gouvernement.

SEANCE DU SOIR

Au début de la séance, le rapport de
la séance du matin du comité des comptes
publiques, au sujet du témoignage de M.

Il est clair que nous pouvons faire
encore d'autres réductions sur nos
dépenses et notre dette publique.

Excédant du passif sur
l'actif de la province de
Québec au 30 juin 1893,
d'après l'état contenu à la
page 15, version anglaise,

Table with 2 columns: Description, Amount.
Total de l'excédant du passif sur l'actif au 30 juin 1893: 20,955,160

Table with 2 columns: Description, Amount.
Excédant du passif sur l'actif au 30 juin 1894: 21,342,854

Table with 2 columns: Description, Amount.
Excédant du passif sur l'actif au 30 juin 1895: 22,599,449

Table with 2 columns: Description, Amount.
Excédant du passif sur l'actif au 30 juin 1893: 20,955,160

Marchand n'est pas dans l'ordre parce
qu'il n'avait pas pris les précautions les
plus ordinaires pour constater quels
étaient les montants légitimement dus.

M. TURGEON en appelle de la déci-
sion de l'Orateur, qui est maintenue par
36 voix contre 16.

M. TURGEON propose en amendement
que la chambre, éclairée par les
événements qui ont suivi la négociation
du dernier emprunt consolidé, désire

M. GLADU en appelle de cette déci-
sion, qui est maintenue par 35 voix
contre 18.

M. CARON propose la motion sui-
vante:
Cette Chambre est prête à voter les
subsides à Sa Majesté, mais elle constate

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

Qu'il n'est pas possible de continuer
à payer les dépenses ordinaires, tandis
que l'administration actuelle paie des
dépenses spéciales à même les revenus
ordinaires.

GRANDE Vente A REDUCTION Avant :: l'Inventaire

Tout le Stock offert à grand sacrifice.
Les plus beaux Jobs que l'on puisse voir.

\$3,000 Marchandises Mouillées A MOITIE PRIX

Robitaille, Frère & Cie, 307, RUE ST-JOSEPH

ADAMS TUTTI FRUTTI
Ne vous laissez pas tromper par les imitations.

DRAGÉES MEYNET
D'EXTRAIT NATUREL DE FOIE DE MORUE
et VIN MEYNET

LA PHARMACIE DE LA CROIX ROUGE
42, rue La Fabrique

A VENDRE OU A LOUER
LA MAISON A DEUX ETAGES, Façade en briques...

A VENDRE
UN TERRAIN avec bâtisses, contenant 15,000 pieds en superficie...

A LOUER
La maison, avec cave spacieuse, ornée de boiseries...

A VENDRE
La maison Delagrave, en pierre, à 3 étages...

MAISON A VENDRE
Une bonne maison lambrée en briques...

MAISON A VENDRE
M.M. Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les affaires au ler février...

PROPRIÉTÉS à vendre
M. Brunet, Laurent & Cie, abandonnant les affaires au ler février...

LABREQUE & BELANGER
Notaires, 15, rue Dussud.

GRANDE Vente A Bon Marche
POUR QUATRE SEMAINES SEULEMENT
A commencer LUNDI, le 7 courant

GLOVER, FRY & CIE.
Nouvelle Création

LES DEUX FRERES
PREMIERE PARTIE
LE LIÉUTENANT PHILIPPE

—Est-ce un agent de la sûreté qui me file ?
Aurélien se répondit à lui-même :
—Bah ! pourquoi faire ? Tiens !

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Bah ! pourquoi faire ? Tiens !
Le voyageur en ce moment développait
Aurélien d'un regard soupçonneux
et menaçant.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Bah ! pourquoi faire ? Tiens !
Le voyageur en ce moment développait
Aurélien d'un regard soupçonneux
et menaçant.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Bah ! pourquoi faire ? Tiens !
Le voyageur en ce moment développait
Aurélien d'un regard soupçonneux
et menaçant.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Bah ! pourquoi faire ? Tiens !
Le voyageur en ce moment développait
Aurélien d'un regard soupçonneux
et menaçant.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

—Un homme de haute taille, avec une
grande barbe grise ?
—C'est ça. Vous le connaissez ?
—Du tout.

QUEBEC

VENDREDI, 11 JANVIER 1895

TEMPERATURE

Probabilités pour les prochaines 24 heures. Vent du nord-est. Température de neige.

A LA CHAMBRE

On semblait croire qu'il serait possible de renvoyer les députés dans leurs foyers cette semaine, mais on avait compté sans la politique d'obstruction des messieurs de la gauche, qui, sans raison sérieuse, multipliaient les motions de censure et de non-confiance contre le gouvernement, à propos de tout et à propos de rien, et qui accompagnent chacune de leurs propositions d'un verbiage obscurs qui fait perdre à la Chambre un temps très précieux.

L'opposition s'est montrée faible et incohérente durant la session présente, et, à la dernière heure, ses membres veulent sortir de leur insignifiance pour faire du bruit et attirer l'attention des galeries. Ils réussissent tout au plus à prouver que l'administration actuelle est une des meilleures que nous ayons eues dans la province de Québec depuis bien des années.

Chaque proposition de non-confiance, en effet, donne aux membres et aux amis du gouvernement Taillon, l'occasion de prouver que les affaires de la province sont conduites avec une grande prudence et conformément aux règles de la plus stricte économie.

M. Gladu, qui aspire à la direction de l'opposition, a ouvert le feu pendant la séance d'hier. Il était extrêmement plaisant de le voir se perdre dans un déluge de chiffres qu'il ne pouvait comprendre, tout notaire qu'il soit, et grossir sa voix d'autant plus que ses arguments étaient plus faibles.

Ce n'est qu'à titre de renseignement que nous avons publié hier, la motion de non-confiance qu'il a présentée mercredi et dans laquelle il fausse les chiffres avec un sans-gêne et un toupet qui pourraient anéantir sa réputation d'homme sérieux, si jamais il en avait une.

Il faut beaucoup d'aplomb à un homme public, ayant le sens de sa dignité et de sa responsabilité comme représentant du peuple, pour venir dire en pleine assemblée législative que les dépenses ordinaires de l'administration actuelle sont plus élevées que celles de l'administration précédente, lorsqu'un simple coup d'œil jeté sur les chiffres et les tableaux officiels fournis par le gouvernement, suffit pour prouver de la façon plus évidente possible, que depuis son arrivée au pouvoir, depuis qu'il a la conduite des finances de la province, le gouvernement Taillon a réduit de \$700,000 au moins les dépenses ordinaires de l'administration.

Nous prions nos lecteurs—la chose en vaut la peine, puisqu'il s'agit de vérifier des chiffres—de lire attentivement le discours remarquable que M. Carby, député de Québec-Ouest, a prononcé mercredi, en réponse à M. Gladu.

Le député de Yamaska traînait pendant que M. Carby exposait tout le ridicule de ses théories et la fausseté de ses assertions et de ses statistiques. Il a dû, cependant, subir la flagellation jusqu'à un bout.

Cette correction bien méritée le rendra probablement plus sage. La motion Gladu a été suivie de plusieurs autres exactement du même genre et de même nature, dont l'une par le chef de l'opposition lui-même, l'honorable M. Marchand, qui voudrait que le gouvernement actuel répare en quelques mois tout le mal fait aux finances de notre province par cinq ans d'administration libérale extravagante.

La réponse à toute ses motions de censure est dans le discours de M. Carby.

Discours de M. Carby

Monsieur l'Orateur, Depuis mars 1892, à chaque session, les messieurs de la gauche ne cessent de dire, que les assertions du gouvernement actuel que le gouvernement qui avait immédiatement précédé, avait fait mener la province à la banqueroute; que ces assertions étaient si non mensongères au moins immensément exagérées. Que le gouvernement Mercier n'était pas pire que ceux qui l'avaient précédé, qu'il était même un des meilleurs gouvernements que nous ayons eus.

Qu'en ce qui avait rapport aux subsides pour les chemins de fer, il n'avait fait que continuer la politique qui lui avait été tracée par ses prédécesseurs. Qu'enfin le gouvernement actuel qui devait réparer les prétendues fautes commises par le gouvernement Mercier a manqué à son devoir, n'a rien réparé, au contraire avait grossi les déficits, augmenté les taxes, ajouté à la dette publique, etc. etc. et m'a mis à l'Orateur, peut-être ont-ils raison, ces Messieurs, je vais de suite me mettre à l'œuvre pour étudier la question sérieusement, et me mettre en position de juger l'affaire avec connaissance de cause et savoir s'ils ont raison.

Les documents officiels en main, je viens d'examiner les comptes de la position financière à la fin du 30 juin 1894, jusqu'au 30 juin 1894. J'étais beaucoup aidé dans mes recherches par le tableau E, à la fin du rapport, comptes publics, pour l'année finissant le 30 juin 1887 présenté à la Chambre en mars 1888 par le trésorier d'alors—le député pour Québec-Est—mais surtout par un pareil tableau présenté à la Chambre au commencement de la présente session par le premier ministre, donnant un état comparatif des recettes et déboursés ordinaires et extraordinaires de la province depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1894.

Par considération pour mes collègues de langue française, et afin d'être mieux compris du plus grand nombre, et avec la permission de la Chambre, je vais dire ce que j'ai à dire en français. En référant aux comptes publics à la date du 30 juin 1886, je constate: 1o. Qu'il y avait un déficit dans l'Etat des recettes et dépenses ordinaires de

Table with financial data: \$83,045.10 causé par l'augmentation dans le montant dépensé pour colonisation. 2o. Qu'il y avait en caisse une balance de \$1,034,703.49. 3o. Emprunts temporaires 886,242.93. 4o. Que la dette publique était de 18,181,780.00. Net. \$10,581,780.00.

Mais comme le trésorier d'alors, ne veut faire commencer sa responsabilité, qu'avec le 1er juillet 1887, nous allons nous rendre à l'exercice finissant le 30 juin 1886. Nous trouvons: 1o. Un surplus de \$374,736.03. Mais si l'on se reporte au 30 juin 1894, un déficit de \$868,376.13, et au 30 juin 1892, un déficit de \$898,235.75.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Table with financial data: Total de \$1,983,617.76 dans les trois ans! Il y avait de quoi jeter l'alarme. Nous avons à présent la position financière de la province, au 30 juin 1892, date à laquelle la responsabilité du gouvernement Mercier cessait et celle du gouvernement actuel commençait.

Après cet examen des comptes publics, je suis convaincu que quand on considère la position financière au 30 juin 1892. Dette consolidée augmentée au delà de \$5,000,000, des engagements pour compte de capital d'un total de \$5,000,000 en ce qui concerne la dette flottante à \$3,555,943.48, déficit annuel dans le budget ordinaire élevé on pourrait dire en permanence à près de \$1,000,000.

Je suis convaincu que ceux qui ont dit que le gouvernement Mercier menait la province à la banqueroute, à courte échéance, n'avaient malheureusement que trop raison. Ce n'est pas étonnant que la province se soit alarmée et que la masse des électeurs libéraux comme conservateurs, se soient donné la main pour dériver la province de ce gouvernement et gaspiller et imprévoyant pour ne pas dire pins.

Qu'avait à faire le nouveau gouvernement? Réparer les fautes du gouvernement précédent, mettre l'ordre dans les finances au plus tôt possible. Incapable de répéter les engagements imposés au pays par ses prédécesseurs, il fut obligé de trouver les moyens de combler les vides, restaurer l'équilibre dans les services ordinaires et diminuer les dépenses contrôlables partout où il y avait moyen et pour ce qui manquait, augmenter le revenu même, fut-ce au risque de sa popularité en imposant une taxe temporaire pour couvrir le montant.

Le gouvernement s'est mis à l'œuvre et à l'heure qu'il est il est à la veille de pouvoir dire aux électeurs: nous avons accompli notre tâche, nos finances sont restaurées, les déficits et les engagements que nous ont légués nos prédécesseurs sont réduits, l'honneur de notre province est sauvé, nous espérons que le gouvernement commencera par la réduction de la taxe sur les successions, c'est une taxe qui paraît avoir été adoptée par tous les pays civilisés du monde entier. On monstrier l'Orateur, le gouvernement a droit d'être fier de son administration et de son succès, il a droit à la reconnaissance de la province, et je suis sûr que quand il ira devant les électeurs demander un renouvellement de leur confiance, les électeurs lui témoignent leur confiance et leur reconnaissance par des majorités encore plus grandes que celle du 8 mars.

Je ne puis terminer, M. l'Orateur, sans relever les remarques de l'hon. député de Québec-Est, l'autre jour, concernant le dernier emprunt. Il est complètement en erreur dans ses calculs. Voici comment l'emprunt opéra: Pour payer les \$4,106,492, devenant dette à l'Etat, on a émis 4,106,492 obligations de \$100, à 77 c. à \$3,333,196. L'intérêt semi-annuel sur cette somme à 3 p. c. par an est de \$79,996.60. Ce montant, capitalisé à 3 p. c. pour 60 ans, s'éleva à \$31,835,035.02. Capital primitif \$4,106,492. Maintenant l'équivalent de la nouvelle émission en déduction à 4 p. c. sera \$4,174,068.35, soit \$98,36 pour \$100. Ce qui équivaut à dire que des 3 p. c. à 77 sont élevés à 4 p. c. à 98.36. La preuve la voici: Intérêt semi-annuel à 4 p. c. sur \$4,174,068.35 est de \$83,493.67. Or ce montant capitalisé pour 60 ans à 4 p. c. s'éleva à \$27,600,267.27. Ajoutez le capital \$4,174,068.35, \$31,835,035.02 exactement la même somme que pour les 3 p. c. à 77.

Sur le système 3 p. c. nous paierons au moins en intérêt tous les six mois \$3,496.77 soit \$9,993.54 par an. Maintenant, si l'on veut capitaliser ce montant de \$3,496.77, semi-annuellement pour 60 ans, à raison de 5 p. c. par an, nous aurons un montant de \$1,168,438.15, exactement le chiffre nécessaire pour rencontrer l'augmentation dans le capital. C'est-à-dire la différence entre \$5,333,196.50 et \$4,174,068.35 est \$1,159,128.15.

Que l'honorable député vérifie ses calculs, il les trouvera exacts jusqu'au cent. Ils sont incontestables.

GRAND INCENDIE A TORONTO Pertes: \$700,000 Toronto, 11.—La ville de Toronto vient d'être visitée par un autre incendie désastreux. C'est la deuxième conflagration depuis un mois. Cette fois, il n'y a pas eu de pertes de vies, mais les dommages à la propriété sont considérables, s'élevant à plus de \$700,000.

Le Club de Patins et Glissoires Québec

TERRAIN DU Q. A. A. A. Ouverture du Patinoir et des Glissoires

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

De parvient arrivent les meilleures nouvelles Les guérisons se multiplient Plus de malades Pulmonaires avec le Vin à la Créosote de Hétre du Dr Ed. Morin

M. Germain Germain, marchand à St-Tite, comté de Champlain, était atteint depuis longtemps d'une bronchite très grave, et malgré tous les remèdes qu'il avait employés et tous les bons soins dont on l'entourait, sa maladie devenait de plus en plus dangeueuse. Il était évident que sa guérison ne s'obtiendrait que difficilement, et pour plusieurs, elle était impossible. Cependant, quelqu'un lui conseilla le Vin à la Créosote de Hétre du Dr Ed. Morin comme dernier espoir; il s'en procura de suite, et ce remède fut employé suivant la direction. Après deux ou trois jours de ce traitement, quelle ne fut pas la surprise générale quand on s'aperçut d'un changement considérable dans l'état de M. Germain, un soulagement inespéré se produisant dans tout son être, la toux diminua du violent, l'expectoration se fit abondante, les points cessèrent de le faire souffrir, l'appétit revint meilleur qu'avant la maladie, ses forces augmentèrent, et un bien être général se faisait sentir.

L'usage de ce remède fut continué pendant six semaines pour obtenir une guérison radicale. Aujourd'hui, M. Germain est parfaitement bien et il recommande de plus en plus le Vin à la Créosote de Hétre du Dr Ed. Morin.

M. J. E. Douville, marchand à Saint-Casimir, dit avoir été guéri d'une mauvaise toux par l'usage du Vin à la Créosote de Hétre du Dr Ed. Morin. D'une constitution très faible, si M. Douville ne se fut soigné à temps, il est bien certain qu'il n'aurait pu résister à la violence d'une bronchite aiguë, mais grâce à la valeur thérapeutique du Vin à la Créosote de Hétre du Dr Ed. Morin, il s'est égaré une grave maladie.

M. Douville rapporte que tous ses clients qui ont employé ce remède ont obtenu les meilleurs résultats pour les maladies de la gorge et des poumons.

Le Vin à la Créosote de Hétre du Dr Ed. Morin, est vendu partout. Se défier des contrefaçons.

SHILOH'S CURE

Bons Lots de Terre bien boisés à vendre près de la ville de Québec

J. E. P. RAGIOT

DEMANDE LE CHESNUT

ADJ. VAILLANCOURT

Recevant chaque Jour

Le Club de Patins et Glissoires Québec

TERRAIN DU Q. A. A. A.

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Recommandez Moi



À Votre Honorable Épouse.

Cottolene

AVANT DE NIER

CHESNUT

ADJ. VAILLANCOURT

RECEVANT CHAQUE JOUR

Le Club de Patins et Glissoires Québec

TERRAIN DU Q. A. A. A.

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

Une Seconde Acadie

NOEL et le NOUVEL AN

VENANT justement de recevoir pour le temps des Fêtes une grande variété de MARCHANDISES JAPONAISES, savoir: Coussins en soie, Tapis de soie pour pianos, Tapis de Table et Laubrequin, Cravates, Manteaux brodés et Soie, Foulards en soie, Etc.

Un grand lot de JOUETS à tres bas prix. F. SIMARD, 137 RUE ST-JOSEPH

Chaussures! Grande Vente du fond de Banqueroute de feu Ant. Dassylva

VEILLEUX & LANGLAIS

GUERISON Remarquable

LES PILULES VIOLETTES HUMPHREY'S

ETIENNE SYLVAIN

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

CADEAUX!

LES PIANOS

PAR EXCELLENCE
Par Cadeaux de Noël et du Nouvel An
Venant d'être reçus des manufacturiers de renom suivantes:
"O. NEWCOMBE CO."
"EVANS BROS CO."

Pianos d'occasion
Presque neufs et en parfait ordre
Piano droit, Weber & Co, 7 octaves, 3 cordes, \$150.
Piano droit, Kieher & Co, 7 octaves, 3 cordes, \$175.
Piano droit, le Petit Bijou, New-York, \$150.00.
Piano carré, Chickering, Boston, \$100.
Plusieurs autres pianos droits et carrés depuis \$100.00.

Bernard, Fils & Cie
ÉDITEURS DE MUSIQUE
No 5, Rue St-Jean
9 Juin 1894. HAUTE-VILLE.

OCCASION
EXCEPTIONNELLE
POUR ACHETER UN BON
PIANO
— OU UN —
Harmonium
A BON MARCHÉ

Pianos
Barnum, boîte en bois de rose, \$200.
Schiedmayer, boîte en noyer français, 125.00.
Ernest Gubert, boîte en noyer français, 150.00.
Pianos droits
New-Shomer, 150.00.
W. & S. Williams & Co, 7 octaves, 3 cordes et très jolie boîte, 165.00.
Kieherman & Co, dit "le petit bijou", 150.00.
W. & S. Williams & Co, cabinet grand, 215.00.
Kieherman & Co, dit "le petit bijou", 150.00.
ORGUES ET HARMONIUMS
Harmonium Smith Co, New-York, 15.00.
Cornish Organ Co, 25.00.
Thomas Organ Co, 45.00.
W. Hill & Co, 60.00.
Berlin Organ Co, 60.00.
Harmonium-Organ, Schiedmayer, 125.00.
Orgue à tuyaux, 5 voix et pédalier, 225.00.
Tous ces instruments sont garantis en parfait ordre, et sont offerts à des conditions de paiement très faciles.
Une visite est sollicitée.

Lavigueur & Hutchison
No 141, RUE ST-JEAN,
Seuls agents des célèbres pianos
Mendelssohn, Krnich & Bach
27 oct.—12m

N'oubliez pas
QUE LE TEMPS
DE LA —
Vente à Réduction

F. X. LAFLAMME
No 98, rue St-Joseph
S'écoule rapidement
Voici une liste de prix ci-dessous qui montre que les marchandises sont à des prix extrêmement bas:

Pianos en cristal, valant 400 pour 250.
Bois à fruits, en cristal, depuis 200 à 150.
Verres à vin, valant 50 pour 30.
Verres à eau, valant 60 pour 40.
Verres à bière, valant 80 pour 50.
Verres à bière, valant 100 pour 60.
Sets de bureau, valant 750 pour 500.
Sets de bureau, valant 600 pour 400.
Lampes suspendues avec abat-jour en porcelaine, 10 pour 5.
Lampes suspendues avec abat-jour en porcelaine décorée pour 25.
Lampes à table, valant 50 pour 30.
Lampes à table, valant 40 pour 25.
Lampes à table, valant 30 pour 20.
Lampes à table, valant 20 pour 15.
Lampes à table, valant 15 pour 10.
Lampes à table, valant 10 pour 7.
Lampes à table, valant 7 pour 5.
Lampes à table, valant 5 pour 3.
Lampes à table, valant 3 pour 2.
Lampes à table, valant 2 pour 1.50.
Lampes à table, valant 1.50 pour 1.
Lampes à table, valant 1 pour 0.75.
Lampes à table, valant 0.75 pour 0.50.
Lampes à table, valant 0.50 pour 0.35.
Lampes à table, valant 0.35 pour 0.25.
Lampes à table, valant 0.25 pour 0.15.
Lampes à table, valant 0.15 pour 0.10.
Lampes à table, valant 0.10 pour 0.07.
Lampes à table, valant 0.07 pour 0.05.
Lampes à table, valant 0.05 pour 0.03.
Lampes à table, valant 0.03 pour 0.02.
Lampes à table, valant 0.02 pour 0.01.
Lampes à table, valant 0.01 pour 0.005.
Lampes à table, valant 0.005 pour 0.003.
Lampes à table, valant 0.003 pour 0.002.
Lampes à table, valant 0.002 pour 0.001.
Lampes à table, valant 0.001 pour 0.0005.
Lampes à table, valant 0.0005 pour 0.0003.
Lampes à table, valant 0.0003 pour 0.0002.
Lampes à table, valant 0.0002 pour 0.0001.
Lampes à table, valant 0.0001 pour 0.00005.
Lampes à table, valant 0.00005 pour 0.00003.
Lampes à table, valant 0.00003 pour 0.00002.
Lampes à table, valant 0.00002 pour 0.00001.
Lampes à table, valant 0.00001 pour 0.000005.
Lampes à table, valant 0.000005 pour 0.000003.
Lampes à table, valant 0.000003 pour 0.000002.
Lampes à table, valant 0.000002 pour 0.000001.
Lampes à table, valant 0.000001 pour 0.0000005.
Lampes à table, valant 0.0000005 pour 0.0000003.
Lampes à table, valant 0.0000003 pour 0.0000002.
Lampes à table, valant 0.0000002 pour 0.0000001.
Lampes à table, valant 0.0000001 pour 0.00000005.
Lampes à table, valant 0.00000005 pour 0.00000003.
Lampes à table, valant 0.00000003 pour 0.00000002.
Lampes à table, valant 0.00000002 pour 0.00000001.
Lampes à table, valant 0.00000001 pour 0.000000005.
Lampes à table, valant 0.000000005 pour 0.000000003.
Lampes à table, valant 0.000000003 pour 0.000000002.
Lampes à table, valant 0.000000002 pour 0.000000001.
Lampes à table, valant 0.000000001 pour 0.0000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000005 pour 0.0000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000003 pour 0.0000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000002 pour 0.0000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000001 pour 0.00000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000005 pour 0.00000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000003 pour 0.00000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000002 pour 0.00000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000001 pour 0.000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000005 pour 0.000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000003 pour 0.000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000002 pour 0.000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000001 pour 0.0000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000005 pour 0.0000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000003 pour 0.0000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000002 pour 0.0000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000001 pour 0.00000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000005 pour 0.00000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000003 pour 0.00000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000002 pour 0.00000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000001 pour 0.000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000005 pour 0.000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000003 pour 0.000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000002 pour 0.000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000001 pour 0.0000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000005 pour 0.0000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000003 pour 0.0000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000002 pour 0.0000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000001 pour 0.00000000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000000005 pour 0.00000000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000000003 pour 0.00000000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000000002 pour 0.00000000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000000001 pour 0.000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000000005 pour 0.000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000000003 pour 0.000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000000002 pour 0.000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000000001 pour 0.0000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000005 pour 0.0000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000003 pour 0.0000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000002 pour 0.0000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000001 pour 0.00000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000005 pour 0.00000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000003 pour 0.00000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000002 pour 0.00000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000001 pour 0.000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000005 pour 0.000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000003 pour 0.000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000002 pour 0.000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000001 pour 0.0000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000005 pour 0.0000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000003 pour 0.0000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000002 pour 0.0000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000001 pour 0.00000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000005 pour 0.00000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000003 pour 0.00000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000002 pour 0.00000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000001 pour 0.000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000005 pour 0.000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000003 pour 0.000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000002 pour 0.000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000001 pour 0.0000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000005 pour 0.0000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000003 pour 0.0000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000002 pour 0.0000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000001 pour 0.00000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000005 pour 0.00000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000003 pour 0.00000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000002 pour 0.00000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000001 pour 0.000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000005 pour 0.000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000003 pour 0.000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000002 pour 0.000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000001 pour 0.0000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000005 pour 0.0000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000003 pour 0.0000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000002 pour 0.0000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000001 pour 0.00000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000005 pour 0.00000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000003 pour 0.00000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000002 pour 0.00000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000001 pour 0.000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000005 pour 0.000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000003 pour 0.000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000002 pour 0.000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000001 pour 0.0000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000005 pour 0.0000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000003 pour 0.0000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000002 pour 0.0000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000001 pour 0.00000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000005 pour 0.00000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000003 pour 0.00000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000002 pour 0.00000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000001 pour 0.000000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000005 pour 0.000000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000003 pour 0.000000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000002 pour 0.000000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000001 pour 0.0000000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000005 pour 0.0000000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000003 pour 0.0000000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000002 pour 0.0000000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000001 pour 0.00000000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000000005 pour 0.00000000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000000003 pour 0.00000000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000000002 pour 0.00000000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000000001 pour 0.000000000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000000005 pour 0.000000000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000000003 pour 0.000000000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000000002 pour 0.000000000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000000001 pour 0.0000000000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000000005 pour 0.0000000000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000000003 pour 0.0000000000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000000002 pour 0.0000000000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000000001 pour 0.00000000000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000000000005 pour 0.00000000000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000000000003 pour 0.00000000000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000000000002 pour 0.00000000000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.00000000000000000000000000000000000001 pour 0.000000000000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000000000005 pour 0.000000000000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000000000003 pour 0.000000000000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000000000002 pour 0.000000000000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.000000000000000000000000000000000000001 pour 0.0000000000000000000000000000000000000005.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000000000005 pour 0.0000000000000000000000000000000000000003.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000000000003 pour 0.0000000000000000000000000000000000000002.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000000000002 pour 0.0000000000000000000000000000000000000001.
Lampes à table, valant 0.0000000000000000000000000000000000000001 pour 0.005.
Lampes à table, valant 0.005 pour 0.003.
Lampes à table, valant 0.003 pour 0.002.
Lampes à table, valant 0.002 pour 0.001.
Lampes à table, valant 0.001 pour 0.0005.
Lampes à table, valant 0.0005 pour 0.0003.
Lampes à table, valant 0.0003 pour 0.0002.
Lampes à table, valant 0.0002 pour 0.0001.
Lampes à table, valant 0.0001 pour 0.005.
Lampes à table, valant 0.005 pour 0.003.
Lampes à table, valant 0.003 pour 0.002.
Lampes à table, valant 0.002 pour 0.001.
Lampes à table, valant 0.001 pour 0.0005.
Lampes à table, valant 0.0005 pour 0.0003.
Lampes à table, valant 0.0003 pour 0.0002.
Lampes à table, valant 0.0002 pour 0.0001.
Lamp

ANNONCES NOUVELLES

Strop Terebentine Dr Lavolette, Cour Supérieure, Éclair Pelletier, A moitié pris, - Béhan Bros, Avis, - L. T. La Roche, Assemblée du Château Frontenac, Union Martelle des Chartristes.



Le Lieutenant-Gouverneur de Québec ET MADAME CHAPLEAU RECEVONT A SPENCER-WOOD

SAMEDI, le 12 Janvier, de 3 h 30 à 5 h 30 P. M.

Par ordre, I. C. SHEPPARD, Major, A. D. C.

L'HON. M. HALL

Les députés anglais en caucus

Ils veulent qu'il redeviennent trésorier

On affirme de nouveau qu'il se fait, parmi la députation anglaise, un mouvement énergique en faveur de M. Hall, que l'on voudrait de nouveau voir faire partie de l'administration actuelle.

Ces messieurs se sont réunis plusieurs fois déjà afin de discuter cette question avec qui de droit.

Nous ne comprenons pas bien comment M. Hall pourrait consentir maintenant à accepter un portefeuille dans le gouvernement Taillon en qui il a voté non-confiance sur la question de l'emprunt.

Les choses sont aujourd'hui absolument dans le même état où elles étaient lorsque M. Hall a tant insisté pour donner sa démission comme trésorier, et à moins qu'il ne soit décidé à admettre qu'il a eu tort, nous ne voyons pas trop comment il pourrait revenir sur ses pas.

A Spencer-Wood

Prête aux dames et aux messieurs qui iront rendre visite à madame Chapleau, à Spencer-Wood demain, d'apporter leurs cartes de visite portant et leurs noms et leurs adresses.

LES LIBÉRAUX DE GASPE

Demandent l'hon. M. Laurier

Une dépêche spéciale au Star annonce que la convention libérale du comté de Gaspé s'est réunie, mercredi, à Percé, pour faire le choix d'un candidat. Les libéraux ont offert la candidature au chef du parti libéral, Thon. W. Laurier et attendent sa réponse.

Déjà on avait offert cette candidature au chef de l'opposition, lors de la grande convention libérale à Ottawa, le 20 juin 1893, et il l'avait refusé.

PETITES NOTES

Le prince de Galles est sérieusement malade de la grippe.

La dette municipale de New-York est de 104 millions de piastres.

De violentes tempêtes de neige continuent à sévir en Espagne.

Une épidémie de grippe exerce de grands ravages à New-York depuis quelques jours.

L'hon. sénateur Tassé est très faible et son état de faiblesse va toujours en augmentant.

Bien qu'il ait été battu, le gouvernement de Victoria, Australie, n'a pas encore donné sa démission.

L'association minière de la province de Québec est actuellement en session au Windsor à Montréal.

M. Blumhart, ancien éditeur du Canada, puis de la Presse, partira le 22 pour l'Italie. Mme Blumhart l'accompagnera.

Il y a eu, hier, une réunion extraordinaire du cabinet de Londres. On dit que les ministres ne s'entendent pas sur la question du Home Rule.

Les libéraux de langue française, à Ottawa, offrent au Dr St-Jean ont à l'échelon laonien la candidature pour la Chambre des Communes.

Une lettre reçue de Paris annonce que le directeur de la Patrie, M. H. Beaugrand, ne prend pas de mieux et qu'il ne quitte pas sa chambre depuis quelque temps.

Le comte de Buckinghamshire, annonce qu'il abandonne le parti conservateur pour se rallier au parti libéral. Le raison de ce changement est que la réforme de la chambre des lords est devenue nécessaire. Lord Buckinghamshire croit que une seconde chambre est utile, mais qu'il faut la modifier radicalement.

Les écoles du Manitoba

La décision du conseil privé

Toronto, 11.—L'Empire publie la décision spéciale suivante, qui lui est adressée de Londres :

On rapporte que la décision du comité judiciaire du conseil privé dans la cause du Manitoba, sera donnée bientôt. Dans les cercles bien informés on attend que la décision renversera le jugement de la Cour Supérieure du Canada, donnant alors le droit de comparaitre devant le gouverneur en conseil du Dominion et d'argumenter ses griefs.

LA GRIPPE

New-York, 11.—La grippe continue ses ravages ici. Il y a eu hier dix décès causés par cette maladie.

M. l'abbé P. Amand Lacasse, du diocèse de Rimouski, décédé le 6 du courant, chez les Pères de la Miséricorde, à Brooklyn, était membre de la société d'une messe, selon province.

B. H. GANNAN, lire, Secrétaire, Archevêché de Québec, 11 janv. 1895.

TELEGRAPHIE

Service de la Presse Associée

La Chine et le Japon

Nouvelles victoires des armées Japonaises

Le rappel du comte Yamagata

Les Japonais approchent de Pékin

Londres, 11.—Les nouvelles de Tak-Ping annoncent qu'un détachement de la seconde armée japonaise, commandée par le général Nogi, a attaqué un corps de troupes chinoises, dans les environs de Kai-Sing et l'a mis en déroute après un combat qui a duré quatre heures.

L'armée chinoise se composait de 3,000 hommes, de deux canons Gatling et de 12 autres pièces d'artillerie. Les Chinois ont été tués dans la direction de Haisoassi, vigoureusement poursuivis par l'armée victorieuse. Il n'y a pas de Chinois dans les environs, et maintenant, New Chang se trouve pris entre les deux armées japonaises.

Berlin, 11.—La Gazette de Cologne conseille au Japon de faire au plutôt la paix avec la Chine. Ce serait un événement très dangereux pour le Japon, ajoute ce journal, si ses exigences nécessitent l'intervention des pouvoirs européens pour empêcher la Chine de se rendre aux vœux du Japon.

Victoria, C.B., 11.—Des dépêches de Tokio en date du 14 décembre dernier, dit que le discours du trône, lors de l'ouverture du parlement japonais, signalé d'une façon toute particulière que l'armée japonaise a été victorieuse dans tout les combats qu'elle a eus à soutenir contre l'armée chinoise, et demande au parlement de voter les autorisations nécessaires pour poursuivre la campagne, car les deux armées japonaises continuent de marcher sur Pékin.

La division qui opère dans la Manchourie, ajoute le discours du trône, a aussi pris part victorieusement à plusieurs combats et s'est conduite avec beaucoup de courage et de bravoure.

Les travaux de défense de Pékin avancent rapidement et tout indique que c'est là que se fera la prochaine rencontre.

Une dépêche du lieutenant général Modura, reçue à Andon le 22 décembre dernier, dit que le général Sun-Guho était à Kai-Ning depuis le 18, manœuvrant dans les environs de Chang-Tung et de Liak-Tun, devant les campements de l'armée japonaise.

Afin sans doute de préparer la retraite sur Liao-Long, d'obstruer les mouvements de l'ennemi et de repousser l'armée du général Sing vers le nord-ouest, la division du major général Oshwa a été envoyée à Lo-Ko-Shan le 19, et celle du major général Ozeko, à Ka-Chu-Tun.

Cette dernière division rencontre l'ennemi entre Ko-Ga-Sai et Ka-Wah Wa. La division du général Oshwa, supportée par le corps de réserve, se porta à son secours. Les chinois furent défaits. On ne connaît pas encore exactement les pertes de chaque côté, on prétend cependant que l'ennemi a perdu 2,000 hommes et deux canons à Liao Young et 1,700 hommes entre Hai-Ching et Liao Young.

L'effectif de l'armée chinoise mise en déroute par la division, s'élevait à plus de 10,000 hommes.

Une dernière dépêche dit que les japonais n'ont tué que 200 hommes tués ou blessés.

Le comte Yamagata vient d'être rappelé par un décret impérial, avec instruction de faire à l'empereur un rapport général sur la condition de l'ennemi.

Une dépêche de Shanghai dit que l'armée japonaise s'est emparée de Kai-Hing le 18 décembre dernier. Le général Sung, ainsi que les officiers et les soldats chinois ont retréhi précipitamment sur Ying-King et la plus grande confusion règne maintenant en cette ville.

Les étrangers à Ka-Hing sont allés se réfugier à Chin-Show.

Mort de M. Geo. Lowell

New-York, 11.—M. Geo. Lowell, éditeur bien connu de cette ville, est mort mercredi. On estime sa fortune à \$400,000.

AU SIAM

Le prince de la couronne

New-York, 11.—Une dépêche spéciale de Londres au Herald dit que des nouvelles reçues de Bangkok, capitale du Siam, annoncent qu'à une assemblée des notables, le 10 décembre dernier, il a été signée une requête priant le roi de nommer un prince de la couronne. Il est rumored que le titulaire sera le second fils de la reine. Le jeune prince siamois est actuellement à faire ses études en Angleterre.

AU BRÉSIL

Le choléra - Inondation

New-York, 11.—On mande de Rio-Janeiro que le choléra exerce peu de ravages maintenant dans l'Etat.

Monzoza, de la République Argentine, a été éprouvée par de désastreuses inondations. Les vignobles ont été détruits, et toutes les rues de la ville sont inondées. Sept personnes, pour la plupart des enfants, se sont noyées. On signale aussi la perte d'une grande quantité de bétail.

Défaite des Hovas

Londres, 11.—Une dépêche au Globe de Port Louis, Maurice, dit que des nouvelles de Madagascar annoncent que les français ont bombardé le fort Farafatra, situé à quatre milles de Tananarive.

Les hovas ont opposé une énergique résistance; le fort des serres, canons, qui constituent tout l'armement du fort, était bien dirigé. Les dépêches ne donnent pas de plus amples renseignements sur cet engagement.

(Plus tard)

Londres, 11.—On mande de Port Louis que les dernières dépêches de Madagascar annoncent que les Français ont bombardé le fort Farafatra, le 28 décembre, par les troupes françaises, les Hovas ont été battus à plate couture et ont éprouvé des pertes considérables.

ECHOS D'EUROPE

Paris, 11.—Le comte de Munster, ambassadeur d'Allemagne à Paris, est parti ce matin pour Berlin où il restera jusqu'au 21 du même mois.

Buda Pesh, 11.—L'empereur François-Joseph a chargé le baron De Banffy, président de la chambre des députés, de former un cabinet hongrois.

MALADIES D'ESTOMAC

Assemblée législative

5ième session—8ième Parlement.

Question ouvrière

A propos de mesure de betterave

(Séance de ce matin)

La principale discussion qui a eu lieu à la séance de ce matin à la Législature a été le bill de M. McDonald pour rappeler la loi de M. Agé passé l'année dernière pour garantir le salaire des ouvriers et des fournisseurs de matériaux dans les constructions nouvelles.

Plusieurs députés ont pris part à la discussion. Entre autres l'honorable M. BEAUBIEN qui a déclaré que depuis la passage de la loi Agé, les constructeurs ont beaucoup de difficultés à trouver les fonds dont ils ont besoin. Le bailleur de fonds n'est pas assez protégé et il ne peut s'entendre avec le constructeur, et le résultat est la diminution des constructions.

M. AGÉ a répondu que la loi est excellente et qu'elle fonctionne à perfection. Par elle l'ouvrier reçoit ses gages vite et sûrement et tout le monde est protégé. Une résolution concernant la culture du sucre de betterave a été présentée à la chambre par l'hon. M. Beaubien.

A LA CHAMBRE

Les victimes de Saint-Alban

Les abbatoirs

Les conservateurs se sont réunis en caucus, hier soir. Il s'est agi de discuter ce qu'il y a lieu de faire au sujet des primes sur la culture de la betterave, et sur la fabrication du beurre en hiver.

Il a été décidé de garantir l'intérêt sur le capital nécessaire à l'établissement d'abbatoirs. Il a été décidé, parait-il, de laisser la chose à la discrétion des ministres.

Une proclamation du lieutenant-gouverneur vient d'être publiée par un extra de la Gazette Officielle annonçant que le comte de Frontenac, a été transféré du château Ramsay au Palais de Justice.

Le gouvernement doit proposer aujourd'hui que des secours soient accordés aux victimes des éboulements de la rivière Ste-Anne, à St-Alban, St-Casimir etc. Nos lecteurs se rappellent encore la grande catastrophe qui a été le déuil et la ruine dans ces dix paroisses pendant la nuit mémorable du 27 avril 1894.

C'est aux victimes de cette catastrophe que le gouvernement envoie des secours.

L'hon. M. Beaubien a soumis à la Chambre la résolution suivante :

Resolu—Que chaque fois qu'un cercle agricole satisfait à toutes les exigences de la loi, il ne pourra lui être accordé une allocation inférieure à vingt-cinq piastres au sus des trente cents par membre retenus pour le Journal d'Agriculture.

Le bill de Montréal a été longuement discuté ce matin devant le comité des bills privés du Conseil législatif.

Un grand nombre de députés partent ce soir pour leurs demeures et ne reviendront plus de cette session.

Le comité des Comptes Publics a encore siégé ce matin.

LA PROROGATION

Aura-t-elle lieu demain ?

On disait, ce matin, dans les couloirs de la chambre que la prorogation aura lieu demain après-midi. Nous avons pris des renseignements et on nous a dit qu'en effet la prorogation aura lieu demain. Comme question de fait, on travaille activement à terminer la besogne au plus vite. Au reste, les députés s'attendent en grand nombre ce soir que il est fort significatif.

Le boodlage de Hull

Deux députés à Québec demandent l'intervention de la Couronne

Question importante

Nos lecteurs savent que, il y a quelques jours, des points ont été intentionnellement dirigés de Hull contre le maire de la ville, M. Aubry, et l'échevin Bouet qu'ils accusent de s'être rendus coupables de boodlage. MM. Joseph Bourque et Théo. Viau sont partis à cette cause. Tous deux sont entrepreneurs.

La section 46-45 des Statuts Révisés de la province de Québec empêche après un an, à cause de la prescription, des poursuites au nom du poursuivant et de la Couronne d'être prises, dans des cas comme celui-ci après un an. D'un autre côté, la Couronne, elle, a trois ans pour les instituer. C'est une distinction faite dans les actions qu'on.

Voici ce qui arrive. Le conseil de ville de Hull désire que l'on recherche en même temps s'il y a du boodlage, quels sont les corrupteurs et demande de les poursuivre en même temps que ceux qui ont été corrompus s'il en y a. En d'autres termes, il veut que l'on poursuive tout boodler, qu'il soit ou non membre du conseil de ville.

Mais l'action prise contre le maire et l'échevin Bouet l'a été trop tard pour que le conseil puisse retourner en instituant des poursuites contre les corrupteurs, s'il y en a.

Le conseil s'est alors réuni et a passé une résolution par laquelle il a délégué à Québec MM. McDougall et Major de Hull à Québec auprès du procureur général pour lui demander de se prévaloir du privilège de trois ans que possède la Couronne et d'intervenir pour que l'on puisse atteindre les corrupteurs.

Contrairement à ce qui a été annoncé dans quelques journaux il n'est pas question d'une commission royale, ce à quoi la loi ne pourrât pas dans ce cas; mais de demander simplement l'intervention de la Couronne.

MM. McDougall et Major ont eu une entrevue avec l'honorable M. Casgrain qui doit donner sa réponse ce soir.

Musique sur le patinoir de Skating Rink du Q. A. A. A.

Voici le programme qui sera exécuté sur ce terrain ce soir si le temps le permet :

Marche—Mont Rose.....Bleger Fantaisie—Bonne Nouvelle.....Blanchet Valais—Star L.A.....Moses Quadrille—Midnight.....Watson Polka—Marguerite.....Bousquet Galop—Ingleide.....Richard

Admission 10 cts.

OPERA FRANÇAIS

Démarches préliminaires de M. Dunoyer

Ses déclarations et son programme

Ce qu'il entend faire

Assemblée au Frontenac

Il y a eu, hier soir, au Frontenac, réunion de quelques citoyens de Québec spécialement invités par M. L. Dunoyer, artiste français, récemment arrivé à Québec, qui a l'intention de nous donner un théâtre français permanent acceptable à toutes les classes de notre société.

A la demande de ses personnes présentes, M. Dunoyer expliqua le but de la réunion. Puis il donna à peu près comme suit les grandes lignes de son programme :

L'appel que je vous fais fait à tous ceux qui ont aimé le théâtre de bienveillance à répondre vous le savez, par un établissement d'un théâtre français à Québec pour le reste de la saison. Lorsque je suis arrivé ici, je me suis vu en présence d'un théâtre à peu près fini et d'artistes placés dans la plus triste des positions. Je ne suis sûr que pour tant il est possible dans une ville comme la vôtre d'établir sur des bases solides un théâtre français pourvu qu'il rencontre les désirs de la population.

Après avoir pris des renseignements, je n'ai pas tardé à me consacrer à la formation d'une troupe capable de donner des représentations de premier ordre. Je suis sûr de donner un théâtre où tout le monde puisse assister, tout en donnant un répertoire artistique. Ce répertoire est considérable, et avec notre aide je pourrais pouvoir amener encore la troupe que nous avons dans le moment à St-Roch.

La troupe a fini ses engagements par le fait que les salaires n'ont pas été payés depuis trois jours et leurs engagements sont terminés ce matin.

M. Dunoyer donna lecture d'un document signé par les artistes, dans lequel il est dit que ces derniers ont accepté de donner des représentations de premier ordre. Puis il ajouta : J'ai vu les propriétaires de l'Académie de Musique et il est entendu que nous pourrions jouer lundi si j'étais prêt à condition que nous ayons la première mise de fonds.

Voici mon but : Nous nommerons un comité de direction et une personne avec laquelle nous consacrerons les pièces, Charles, Parents et amis sont priés d'assister.

Service anniversaire

Le 16 de la semaine anniversaire de feu M. Pierre J. G. Labé sera chanté à la Rivière Ouelle, mardi, le 15 et mercredi, le 16, les Parents et amis sont priés d'assister.

Trouvé

Le 10 de la semaine, une PEAU DE CHARRONNE a été trouvée à St-Roch. S'adresser à J. S. P. BÉLIS, 202, rue St-Jacques ou parant les frais d'annonce.

À LOUER

Le premier étage et le rez-de-chaussée de la maison portant le No 42 de la rue St-Jacques, Haute-Ville. S'adresser à H. O. LARUE, notaire, No 2, rue St-André, h.v.

Union Mutuelle des Chartristes

DEST-ROCH ET ST-SAUVEUR

AVIS

Les membres sont priés de payer leurs cotisations pour la perte d'un chèque. Les membres devront payer \$1.00 dans le délai qui leur est accordé. Ceux qui seront en défaut perdront leurs droits.

Assemblée du Château Frontenac

SECONDE ASSÉMBLEE

JEUDI, LE 17 JANVIER 1895

Ouverture de la Danse à 8 heures et 1/2 de 9 heures à 12 heures.

À VENDRE

UN PETIT CHEVAL, âgé de six ans, doux et bon sur la route, à vendre à bon marché. S'adresser au No 2, rue St-Pierre, Québec, 10 Janvier 1895-165

BEHAN BROS

SPECIAL pour cette Semaine

50 pièces de Flanelle grise, tout laine, venant 15c valant 25c.

25 pièces Flanelle croisée, épaisse, venant à 15c valant 25c.

25 pièces Couvertes grises, tout laine, venant 25c valant 40c.

20 pièces Couvertes blanches, tout laine, venant 35c valant 45c.

20 pièces Couvertes, qualité supérieure, venant 45c valant 75c.

UN lot d'Étoiles à Japans, venant à 25c valant 50c.

Un lot de vêtements de dessous pour enfants, de toutes grandeurs.

A moitié Prix Journée de Réduction.

Enfin !! Guérison certaine Du Catarrhe

Depuis deux années j'étais horriblement troublé par un sévère catarrhe de Catarrhe. Apres avoir essayé plusieurs remèdes sans succès, une de mes amies me recommanda le Baume Apéritif de J. B. Morin. En vente chez tous les pharmaciens.

Le seul moyen de vous débarrasser, c'est de prendre le Vin à la Créosote de Hêtre de J. B. Morin, c'est le meilleur remède qui puisse être conseillé pour cette maladie. Nos recommandations pour l'essayer si vous voulez être guéri.

En vente chez J. B. Morin et Cie, 161, rue St-Jacques.

Un nouveau hôtel à Roberval

M. A. E. Talbot, de la Rivière du Loup, est à faire construire à Roberval, le St-Jean, un magnifique hôtel pourvu de toutes les commodités modernes et pouvant offrir aux touristes tout le confort désirable. L'hôtel sera de 80 x 40 pieds, à trois étages et sera situé sur le bord du lac. C'est le plus beau site de la localité.

Cette construction sera complètement terminée au printemps prochain.

Combattre la toux avec le Baume Rhinolé est le seul moyen de guérir rapidement les affections de la gorge et de la poitrine qui proviennent la toux. 25 cts la bouteille dans toutes les pharmacies.

VENTE A LENCAN

Par L.S. DESCHENES

Dans l'affaire de A. H. Falardeau, Marchand général à l'Ancienne Lorette et à Sillery.

AVIS EST PAR LE PRÉSENT DONNÉ QUE MARDI, LE 22 JANVIER 1895

ACTIF DE LORETTE

Fonds de commerce à Lorette, consistant en marchandises sèches, 2,071 07

Librairie et papeterie, 128 92

Chaux et plâtre, 59 33

Vin blanc, 19 53

Ferronnerie, 336 92

Épicerie et assortiment général, 1,163 61

Amortissement, \$900 33

Relevé, 81 00

Les crédits d'après liste, 2,031 51

Le total est de \$4,834 54

ACTIF DE SILLERY

Fonds de commerce à Spencer Cove, Sillery, consistant :

Marchandises sèches, \$2,280 54

Chaux et plâtre, 31 82

Librairie et papeterie, 13 55

Vin blanc, 20 92

Épicerie et assortiment général, 1,163 61

Amortissement, 190 00

Relevé, 81 00

Chaque enchérisseur sur l'item A devra déposer \$200.00 et le main d'curateur comme garantie et \$100.00 sur l'item B.

La vente se fera sous chaque item séparément, au plus offrant des enchères, en présence de MM. les notaires et de MM. les juges de paix.

Les enchères auront lieu le mardi 22 janvier 1895, à 10 heures du matin, au bureau de l'enchère, à Sillery, au domicile de M. S. P. BÉLIS, 202, rue St-Jacques, à Québec.

Le notaire, L.S. DESCHENES, Enchère.

Québec, 10 Janvier 1895.

NAISSANCE

Everett.—En cette ville, le 10 du courant, Madame A. Everett, née G. G. G.

DECES

Lefebvre.—Le 10 du courant, à l'âge de 38 ans, D. Lefebvre, épouse de M. R. Lefebvre.

Les obsèques auront lieu dimanche prochain, à 3 heures, de la maison mortuaire de la rue St-Jacques, No 202, chez M. S. P. BÉLIS, 202, rue St-Jacques.